

Motion adoptée à l'unanimité
par le conseil scientifique de l'université de Rennes 1
en sa séance du 24 juin 2008

Le conseil scientifique de l'Université de Rennes 1, réuni en formation plénière le 24 juin 2008, exprime son inquiétude au sujet des dispositions annoncées concernant le CNRS.

Avec de nombreuses unités de recherche communes avec le CNRS, l'université de Rennes 1 souhaite développer une politique de recherche ambitieuse et pérenne en partenariat avec les grands organismes de recherche et, à ce titre, souhaite développer les meilleures conditions de développement de ces activités scientifiques communes.

Il demande, que les acteurs et partenaires concernés de recherche soient consultés et qu'en particulier le conseil scientifique du CNRS soit directement saisi et soit au cœur de cette réflexion de restructuration de l'organisme.

A Rennes, le 24 juin 2008